



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
[CÔTE D'IVOIRE]

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME
COMPTE RENDU ANNUEL

Organisation(s): PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement Côte d'Ivoire	Domaine prioritaire :
PBF Projet No 00058795 Titre : <i>Soutien au Dialogue Direct à Ouagadougou, Burkina Faso</i>	Numéro du programme : PBF/EMER/1 - 66696 PBF/CIV/H-1 – 66670
Rapport période du : 1 ^{er} Janvier - 31 Décembre 2008	Budget du Projet : Financement PBF: \$ 1.942.269 Autre financement: NORVEGE : \$ 192.893 FRANCE : \$ 77.761 UNDP : \$ 300.000 TOTAL : \$ 2.512.923
Partenaires : <i>UNOPS : Bureau des Nations unies pour les services et les projets</i> <i>ONUCI : Opérations des Nations Unies en Côte d'Ivoire</i> <i>Cabinet du Premier Ministre de la Côte d'Ivoire</i> <i>Gouvernement du Burkina Faso</i>	Zone d'intervention : <i>Côte d'Ivoire</i>
Abréviations: <i>APO: Accord Politique de Ouagadougou</i> <i>CPC: Cadre Permanent de Concertation</i> <i>CEA: Comité d'Evaluation et d'Accompagnement</i> <i>RSF : Représentant spécial du Facilitateur</i>	Durée du Projet : 20 mois <u>Date de démarrage: 29/11/2007</u> <u>Révisions budgétaires et extensions: 30/05/2008 & 14/10/2008</u> <u>Date de clôture: projet en cours.</u>

Principaux Objectifs :

1. Permettre à la Facilitation et à son Représentant spécial à Abidjan de continuer à assurer le suivi des dispositions de l'Accord Politique de Ouagadougou relatif au dialogue direct inter-Ivoirien;
2. Soutien à des mesures renforçant la confiance entre les deux parties ex-belligérantes du conflit ivoirien ceci en vue d'une paix durable ;
3. Contribuer à l'adoption d'une feuille de route pour la mise en œuvre opérationnelle des dispositions de l'Accord Politique de Ouagadougou en vue de l'organisation d'élections libres, justes, ouvertes et transparentes.

Activités principales :

Le dialogue direct inter-ivoirien suppose des déplacements fréquents par les parties ivoiriennes vers Ouagadougou, où le Facilitateur conduit des négociations directes dans le cadre des réunions avec les différentes parties du CPC et du CEA. Le Représentant spécial du Facilitateur se déplace aussi à Ouagadougou, Burkina Faso afin de faire le point de la situation avec le Facilitateur et lui permettre en conséquence d'assurer la direction des réunions du CPC, mécanisme au moyen duquel les deux parties ex-belligérantes ainsi que les leaders des deux principaux partis d'opposition se rencontrent en vue de passer en revue les progrès dans la mise en œuvre de l'Accord Politique de Ouagadougou et de faciliter l'accélération d'activités en retard concernant le DDR/DDM, les audiences foraines, l'enrôlement et l'identification, le processus électoral, le redéploiement de l'administration de l'Etat sur tout le territoire national, la réinsertion des ex-combattants et des milices, le service civique, l'installation du Centre de Commandement Intégré, la réunification des deux armées ainsi que la réforme du secteur de la sécurité.

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et résultats.

L'objectif des activités du Bureau du Représentant spécial du Facilitateur à Abidjan (RSF) s'articule autour de la feuille de route du RSF. De cette feuille de route, il apparaît que le RSF a un rôle important à jouer dans la préparation des réunions des deux mécanismes de suivi et de concertation prévus par le point 7 de l'APO à savoir d'une part, le CPC et d'autre part, le CEA.

Depuis l'installation du bureau du Représentant Spécial du Facilitateur à Abidjan, le CPC a tenu trois (03) sessions dont deux (2) à Ouagadougou (24 janvier 2008 et 10 novembre 2008) et la troisième à Yamoussoukro, le 09 mai 2008. Les réunions du CPC nécessitent de délicates et multiples consultations politiques de haut niveau avec tous les membres de cet organe. Si les deux CPC ont connu du succès, c'est en bonne partie grâce à la bonne préparation qu'elles ont eu du point de vue de la conception de l'ordre du jour de la rencontre, tout comme pour ce qui est de l'élaboration des communiqués de presse ou autres rapports qui les sanctionnent.

Quand on se rappelle l'importance des questions débattues et la pertinence des recommandations formulées, on a de quoi se satisfaire. En effet à ces rencontres du CPC, ont été débattues des questions d'intérêt capital telles que :

- les candidatures à l'élection présidentielle ;
- l'accès équitable des partis politiques et des candidats aux médias d'Etat ;
- la réduction exceptionnelle du délai légal de publication de la liste électorale ;
- la publication de la liste électorale sur internet ;

- la représentation de tous les partis signataires de l'Accord de Linas Marcoussis dans les structures déconcentrées de la CEI,

S'agissant de la réunion du CEA, tenue le 14 janvier 2008 sous la présidence effective du Facilitateur et élargie à l'Organe Consultatif International (OCI), le RSF et son équipe ont été d'une contribution remarquable. En effet, c'est le rapport d'étape préparé par le Bureau du RSF qui a permis de donner une bonne orientation aux riches échanges qui s'en sont suivis.

Mais il faut ajouter que conformément à l'Article 11 du 3^e Accord complémentaire à l'APO en date du 23 novembre 2007, les deux parties signataires de l'Accord ont convenu de tenir régulièrement, autour du Représentant Spécial du Facilitateur à Abidjan, des réunions hebdomadaires.

Ces rencontres hebdomadaires que le Représentant Spécial du Facilitateur s'est beaucoup investi, à organiser et à présider, répondent au souci de maintenir la concertation permanente, afin de lever les obstacles à la mise en œuvre de l'APO.

A titre d'exemple, les audiences foraines qui étaient totalement bloquées du faite des divergences entre les parties, ont pu être relancées et menées à bien sous l'impulsion du CEA et du RSF qui ont su rassurer les différentes obédiences politiques et apporter plus de sérénité.

La mise en place des structures déconcentrées de la CEI n'aurait peut être pas pu se faire sans l'implication du RSF en vue de rapprocher les positions parfois diamétralement opposées entre la CEI et le Ministère de l'Intérieur. Finalement, la CEI en est sortie plus renforcée dans sa mission.

Enfin, le lancement des opérations d'enrôlement en vue de l'identification et du recensement électoral était tributaire non seulement de l'adoption du cahier des charges pour l'opérateur technique SAGEM - sécurité, mais également de l'adoption des textes réglementaires portant modalités de collaboration entre cette société et l'Institut National des Statistique (INS), second opérateur technique conformément au point 2 - 4 de l'APO.

Il aura fallu de multiples rencontres présidées par le Premier Ministre pour régler ces deux questions. Le RSF soit en personne, soit à travers ses collaborateurs a pris activement part à ces rencontres et a aidé à trouver des solutions consensuelles.

Sur d'autres volets de l'APO telles que les questions militaires, le Bureau du RSF n'a pas été en reste. En effet, si la restauration progressive de la fluidité du trafic routier et de la libre circulation des personnes et des biens à travers l'ensemble du territoire national sont aujourd'hui saluées par la population ivoirienne et par l'ensemble de la communauté internationale, cela était inimaginable sans le rétablissement de la confiance entre les deux forces armées belligérantes. Et la mission de Facilitation s'est beaucoup investie pour cela en servant d'interface entre les parties et en les encourageant à aller au regroupement en vue du désarmement.

Il faut relever aussi les interventions du bureau du RSF auprès des structures *ad hoc* qui ont permis à ce jour un redéploiement assez avancé de l'administration qui est illustré par le retour des magistrats sur toute la zone CNO, après le corps préfectoral et l'installation d'un guichet unique par le dédouanement des véhicules, prémices de la réinstauration de l'unité de caisse.

Enfin, mention mérite d'être faite des initiatives constamment développées aux côtés des partenaires techniques et financiers de la Côte d'Ivoire pour encourager les parties signataires de l'APO à travailler au rétablissement de l'unicité de caisse de l'Etat.

Le RSF a aussi œuvré à renouer les fils du dialogue entre la Côte d'Ivoire et les bailleurs de fonds, notamment pour le financement non seulement des élections, mais aussi pour celui des programmes de réinsertion sociale des ex combattants. Ce dialogue a été plutôt fructueux, en témoigne les contributions enregistrées permettant, non seulement de combler le GAP du budget des élections, mais également, de faire progresser des opérations de haute portée stratégique telle que l'identification et le recensement électoral.

Cependant le RSF ne pouvait se satisfaire des seuls contacts avec les parties signataires de l'APO, mais également être à l'écoute des autres acteurs de la gouvernance (secteur privé, leaders d'opinion, etc), soit pour avoir l'adhésion de tous au processus de sortie de crise, soit pour répercuter leur préoccupation.

En conclusion, nous pouvons dire que l'apport du Représentant Spécial du Facilitateur à Abidjan, qui fédère tous les efforts, constitue un apport à la fois diplomatique et pragmatique, et il constitue un bel exemple de résolution de conflit interne africain qui engrange des résultats de plus en plus probants.

II. Mise en œuvre et contrôle de disposition

Ressources financières

La Facilitation a bénéficié de la somme totale d'un montant de Deux millions trois cent vingt mille trente (\$ 2 320 030) US dollars , provenant du « Fonds de la consolidation de la paix », de la France et du PNUD et de la France, pour des montants respectifs de Un million neuf cent quarante deux mille deux cent soixante neuf US dollars (\$ 1942269), soixante dix sept mille sept cent soixante et un dollars US (\$ 77761) et Trois cent mille dollars US (\$300 000). L'apport du PNUD est une avance à rembourser. Un million cent mille US dollars (\$1.100.000) ont été prélevés pour financer en partie les dépenses effectuées à Ouagadougou.

Il est attendu des contributions d'autres bailleurs de fonds dont l'Union Européenne, la Banque Mondiale et de la Norvège qui ont formalisé leurs intentions.

Le Coordonnateur Résident sera en relation avec les bailleurs de fonds potentiels afin de mobiliser leurs engagements.

Ressources Humaines :

Le projet d'appui au Bureau du Représentant Spécial du Facilitateur est composé de quatre (4) chauffeurs avec des contrats ICA local ; 12 internationaux avec contrats ICA international et 1 ALD international.

- Représentant Spécial du Facilitateur en Côte d'Ivoire ;
- Conseiller aux affaires juridiques ;
- Conseiller aux affaires politiques ;
- Conseiller aux affaires militaires et sécuritaires ;
- Conseiller aux affaires économiques et financières ;
- Conseiller en Communication ;
- Une Chargée de l'Administration et des Finances ;

- Chef de cabinet du RSF ;
- Protocole et Relations Publiques ;
- Aide de Camp du RSF ;
- Assistante de Direction personnelle du RSF ;
- Chauffeur du RSF ;
- Le RSF bénéficie d'un personnel d'appui à sa résidence.

Le projet pour être mis en œuvre a été réparti en un ensemble d'objectifs à atteindre. Ces objectifs ont été assignés sous forme de charges au personnel par la définition des termes de références. Chacun sur la base des termes de références a élaboré un programme d'activités et l'exécute sous la supervision du RSF.

Le personnel du projet selon leurs domaines d'intervention, participe aux travaux des différents cadres mis en place par les structures ivoiriennes. Leur participation fut l'objet de rapports soumis au Représentant Spécial du Facilitateur.

Afin de prendre en considération le mandat de la Facilitation et de la demande du Représentant Spécial adjoint du Secrétaire général/Coordonnateur Humanitaire et Coordonnateur Résident, les procédures de recrutement ont été allégées suite à une dérogation spéciale du Directeur Exécutif de l'UNOPS. Les paiements ont été effectués conformément aux normes et des règles de l'UNOPS. Concernant les règles de passation de marchés et d'appels d'offres, ces dernières ont été suivies par l'UNOPS.

Le plan de travail futur :

Toutes les activités sont en cours présentement dont la :

- la reconstitution des registres d'état ;
- la finalisation de l'opération d'identification et d'enrôlement en vue de production ; de la liste définitive des élections ;
- l'organisation des élections ;
- le désarmement des ex-combattants ;
- la sécurisation du processus électoral ;
- la mise en place du nouvelle armée ;
- la finalisation du redéploiement de l'administration judiciaire ;
- le redéploiement de l'administration fiscale et douanière ;
- le retour des déplacés de guerre ;
- l'indemnisation des victimes de guerre.

Quelques contraintes à la réussite de la facilitation c'est la non maîtrise de l'agenda politique et le problème de financement.

FINANCIAL REPORT 2008 - PBF FUNDS: Soutien au dialogue Direct à Ouagadougou

PBF FUNDING	DESCRIPTION	Amount (USD)	Expenditures (USD)	Balance
PBF /EMER/1	PROJECT N° 66696			
	FUNDS 29/11/2007	-		
	OPENING (Amount carried over 2008)	642 269,00	0,00	642 269,00
	1. SUPPLIEES, COMMODITIES, EQUIPMENT, TRANSPORT			
	1.1. EQUIPMENT		17 137,00	
	1.2. COMMUNICATION		8 662,00	
	2. PERSONNEL			
	2.1. SALARIES		208 042,00	
	2.2. TRAVEL		33 839,00	
	5. OTHER DIRECT COSTS			
	5.1. MISCELLANEOUS		3 068,00	
	6. INDIRECT SUPPORT COSTS			
	6.1. FACILITY & ADM		35 197,00	
	TOTAL		305 945,00	336 324,00
PBF /EMER/1	FUNDS 30/05/2008	300 000,00		636 324,00
	1. SUPPLIEES, COMMODITIES, EQUIPMENT, TRANSPORT			
	1.1. MAINTENANCE		17 713,00	
	2. PERSONNEL			
	2.1. SALAIRES		420 276,00	
	2.2 SECURITY		378,00	
	2.3. TRAVEL		55 999,00	
	5, OTHER DIRECT COST			
	5.1. REMB OUAGA EXPENSES		200 000,00	
	6. INDRECT SUPPORT COSTS			
	6.1. FACILITY & ADM		34 718,00	
	TOTAL		729 084,00	92 760,00
	FUNDS 14/10/08	1 000 000,00		907 240,00
PBF/CIV/H-1	PROJECT N°66670			
	1. SUPPLIEES, COMMODITIES, EQUIPMENT, TRANSPORT			
	1.1. MAINTENANCE		27 060,00	
	1.2. COMMUNICATION		33 066,00	
	2. PERSONNEL			
	2.1 SALARIES		108 502,00	
	2.2 SECURITY COST		516,00	
	2.3. TRAVEL		75 189,00	
	5. OTHER DIRECT COST			
	5.1 MISCELLANEOUS		19 697,00	
	5.2. REMB OUAGA EXPENSES		600 000,00	
	6. INDRECT SUPPORT COSTS			
	6.1. FACILITY & ADM		43 210,00	
	TOTAL		907 240,00	0,00
	GRAND TOTAL	1 942 269,00	1 942 269,00	